



Luxembourg, le 03 JUIL. 2017

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N°2975 du 10 mai 2017 de l'honorable député Monsieur Gusty Graas, concernant l'autoroute E411 entre Arlon et Luxembourg, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N°2975 du 10 mai 2017 de Monsieur le Député Gusty Graas

Par sa question parlementaire, l'honorable Député voudrait avoir des précisions quant à l'idée d'un covoiturage sur la bande d'arrêt d'urgence (BAU) et au renouvellement du revêtement de l'autoroute des Ardennes A4 (E25) entre Arlon et Luxembourg.

- *Monsieur le Ministre pourrait-il informer sur les sujets débattus et les décisions prises lors de cette réunion ?*

En date du 9 février 2017, une réunion entre des représentants du Gouvernement wallon et du ministère du Développement durable et des Infrastructures a eu lieu. Le contexte de cette réunion était la mobilité wallonne et transfrontalière, à savoir les sujets du covoiturage, du transport public et de la mobilité rurale. En ce qui concerne plus précisément le covoiturage, les projets d'une application de mobilité, de parkings de covoiturage et de bandes de covoiturage sur l'autoroute A4 (E25) entre l'échangeur n° 31 « Stockem-Arlon » et la frontière belgo-luxembourgeoise, sur une longueur d'environ 11 kilomètres, ont été discutés.

- *Est-ce qu'il peut confirmer que l'autoroute E411 entre Arlon et Luxembourg sera aménagée d'un nouveau revêtement dans un futur proche ?*

Selon les informations reçues de la Direction des routes de la Province de Luxembourg, l'autoroute E25 entre Arlon et Luxembourg sera aménagée d'un nouveau revêtement dans un futur proche.

Sur le territoire grand-ducal, des travaux de renouvellement de l'enrobé sur l'autoroute A6 ont été réalisés entre 2010 et 2013 depuis la frontière belgo-luxembourgeoise jusqu'à l'échangeur Bridel. Une nouvelle réfection n'est pas envisagée à court terme, vu la réfection récente de la couche de roulement.

- *Est-ce que le cas échéant la bande d'arrêt d'urgence sur l'A6 entre la frontière belge et la Croix de Gasperich, dont une extension à 3 voies n'est pas prévue, pourrait, à l'instar de la E411, également être réservée au covoiturage ?*

Je rappelle que le projet de la mise à 2x3 voies de l'autoroute A6 entre la Croix de Gasperich et l'échangeur Helfenterbruck est actuellement en étude et qu'un élargissement de l'autoroute au-delà de l'échangeur Helfenterbruck en direction d'Arlon ne fait pas partie du programme du Gouvernement.

Actuellement, mes services ne disposent pas d'informations concrètes de la part des autorités belges quant à l'aptitude de la section transversale pour l'utilisation de la BAU (bande d'arrêt d'urgence) comme voie de covoiturage, notamment au vu des problèmes de géométrie et de portance. Cependant, des échanges de points de vue entre les autorités belges et luxembourgeoises ont régulièrement lieu et le sujet du covoiturage figurera sur l'ordre de jour d'une prochaine entrevue.

Au Luxembourg, une telle idée nécessiterait des aménagements conséquents notamment au niveau des échangeurs et des ouvrages d'art.